



REACH a conduit une évaluation de la situation en matière de protection des populations affectées par la crise du Lac Tchad vivant dans la région de Diffa entre le 10 et le 26 février 2020. Cette évaluation a été réalisée en coordination avec le cluster protection de Niamey, le Groupe de Travail Protection (GTP) de Diffa et les sous-clusters protection de l'enfance (PE) et violences basées sur le genre (VBG). Elle a été financée par *the Office of U.S. Foreign Disaster Assistance (OFDA)*, et mise en place avec le soutien du Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et la fondation italienne *Cooperazione Internazionale (COOPI)*. Elle vise à fournir une vue d'ensemble de la situation en matière de protection de la population déplacées (personnes déplacées internes (PDI) et réfugiés) dans la région de Diffa afin d'adapter la réponse humanitaire.

L'évaluation a couvert 162 sites et 1 camp (Sayam Forage) dans 10 communes : Bosso, Chétimari, Diffa, Foulatari, Goudoumaria, Gueskerou, Kablewa, Mainé-Soroa, N'Guigmi et Toumour. Une méthodologie mixte a été adoptée incluant un volet quantitatif et un volet qualitatif. Des entretiens ont été effectués avec 478 informateurs clés (IC), sur la base de trois questionnaires distincts. Tout

d'abord, dans chaque site un questionnaire sur la situation générale en termes de protection a été soumis à deux IC : un réfugié et un PDI. Ensuite, toujours dans chaque site, un IC a été enquêté à partir d'un questionnaire sur la PE et les VBG. Enfin des entretiens auprès de 41 IC ont eu lieu, portant sur un questionnaire spécifique aux mécanismes de référencement. Pour le volet qualitatif, un total de 56 groupes de discussions ont été réalisés dans 10 communes avec 6 groupes de discussions distincts par commune (femmes PDI / Hôtes - Hommes PDI / Hôtes - filles PDI - garçons PDI)¹². Les résultats doivent être considérés comme indicatifs et non représentatifs de la situation dans les sites évalués.

Des fiches d'informations (4) ont été réalisées afin de présenter les résultats quantitatifs principaux de cette évaluation.

Cette fiche présente les conditions d'accès à l'information, aux services de base et à la documentation de la population affectée dans 162 sites dans lesquels 275 IC ont été interrogés.

ACCÈS À L'INFORMATION

3 principales sources d'information rapportées comme étant les plus utilisées par les personnes déplacées dans le site, par proportion d'IC³ :

- 1 Radio/télévision (69%)
- 2 Chef de village/communauté ou *Boulama* (64%)
- 3 Famille, voisins ou amis (57%)

Partie estimée de la population déplacée ayant accès à suffisamment d'informations sur la situation, par proportion d'IC⁴ :

Sur leur site d'origine

	Déplacés internes	Réfugiés
L'ensemble	18%	8%
La majorité	52%	32%
La moitié	8%	9%
La minorité	11%	22%
Personne	12%	28%

Sur leur site d'installation

	Déplacés internes	Réfugiés
L'ensemble	44%	56%
La majorité	46%	31%
La moitié	3%	3%
La minorité	4%	4%
Personne	3%	5%

ACCÈS AUX SERVICES DE BASE

3 besoins prioritaires de la population déplacée identifiés au sein de leur site, par proportion d'IC³ :

	Déplacés internes	Réfugiés
(94%) Biens alimentaires	1	Biens alimentaires (97%)
(44%) Accès à l'eau	2	Accès à l'eau (24%)
(35%) Accès à des AGR ⁵	3	Articles pour construire un abri (23%)

3 principaux services de base dont l'accès a été rapporté comme limité pour la population déplacée, par proportion d'IC³ :

- 1 Santé (73%)
- 2 Eau (48%)
- 3 Education (43%)

3 principales raisons rapportées comme expliquant l'accès limité aux services de base d'une partie de la population déplacée, par proportion d'IC³ :

- 1 Manque de moyens financiers (67%)
- 2 Service trop éloigné (43%)
- 3 Service non fonctionnel (38%)

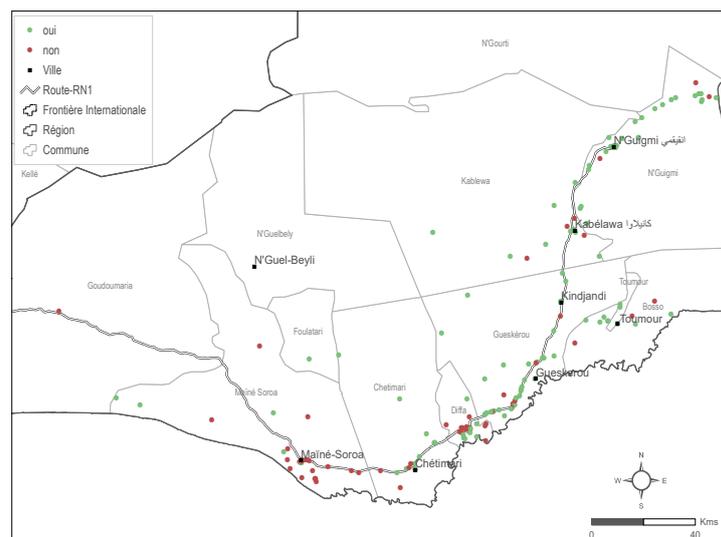
3 principaux moyens de communication rapportés comme étant les plus utilisés par les personnes déplacées, par proportion d'IC³ :

- 1 Téléphone (94%)
- 2 Contact direct (77%)
- 3 Radio (transmission de messages) (40%)

3 principaux types d'information rapportés dont les personnes déplacées ont besoin au sujet de leur site d'origine, par proportion d'IC³ :

- 1 Situation sécuritaire (78%)
- 2 Situation de l'agriculture (36%)
- 3 Situation de la maison/propriété (21%)

Carte : sites dans lesquels la population, selon les IC, a accès à suffisamment d'information sur la situation de l'aide humanitaire⁵ :



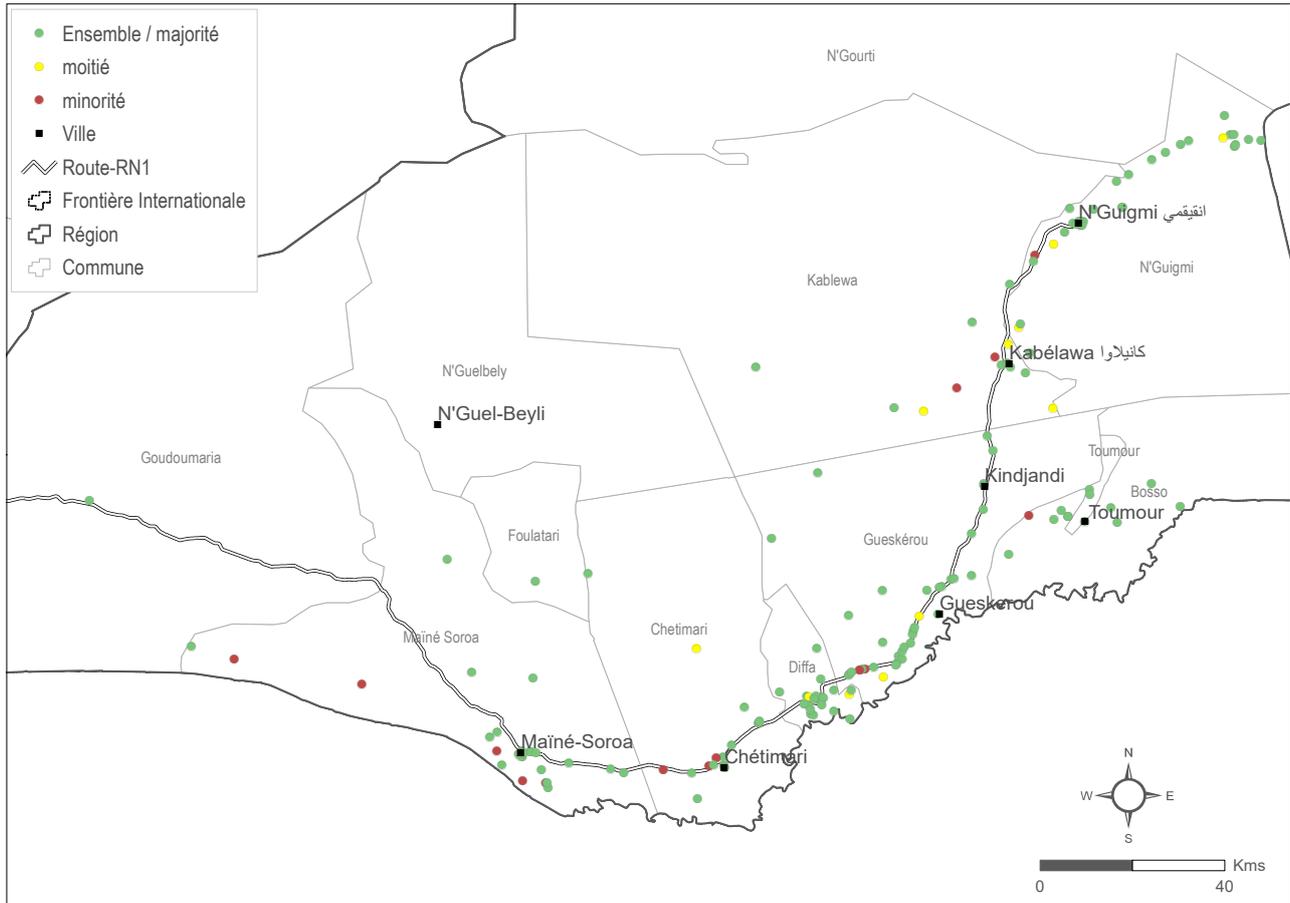
Partie estimée de la population déplacée ayant un accès limité aux services de base sur leur site, par proportion d'IC⁴ :

	Déplacés internes	Réfugiés
L'ensemble	6%	12%
La majorité	11%	12%
La moitié	10%	14%
La minorité	36%	37%
Personne	38%	25%

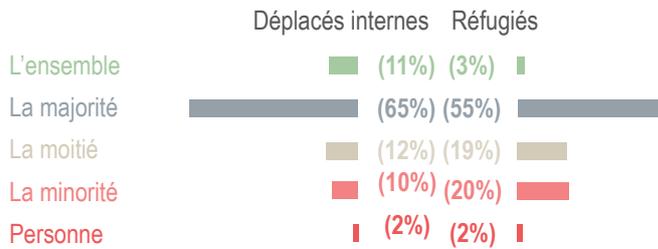


DOCUMENTATION

Carte : partie estimée de la population déplacée ayant des documents d'état civil, ou acte ou extrait de naissance, par site, selon les IC :



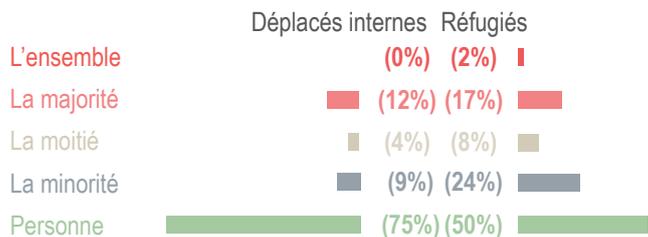
Partie estimée de la population déplacée ayant des documents d'état civil/acte ou extrait de naissance, par proportion d'IC :



3 raisons rapportées comme expliquant le manque de documentation d'une partie de la population déplacée, par proportion d'IC³ :

- 1 Ils ont perdu leur documentation légale (59%)
- 2 Ils n'ont jamais eu de documentation légale (46%)
- 3 Manque de moyens financiers (43%)

Proportion estimée de la population déplacée ayant des difficultés pour enregistrer les nouveau-nés, par proportion d'IC :



Catégories de population déplacée rapportée comme manquant le plus souvent de documentation, par proportion d'IC³ :

	Déplacés internes	Réfugiés
(56%) Femmes (18 à 49 ans)	1	Femmes (18 à 49 ans) (67%)
(50%) Filles (11 à 17 ans)	2	Hommes (18 à 49 ans) (51%)
(34%) Hommes (18 à 49 ans)	3	Garçons (11 à 17 ans) (49%)

3 principales conséquences rapportées du manque de documentation pour les populations déplacées concernées, par proportion d'IC³ :

- 1 Difficultés en termes de circulation et de mouvements (80%)
- 2 Difficultés pour avoir accès à un travail (60%)
- 3 Difficultés pour accéder aux services de base (41%)

3 principales raisons rapportées pour expliquer les difficultés d'enregistrement des nouveaux nés parmi la population déplacée, par proportion d'IC³ :

- 1 Manque de moyens financiers (45%)
- 2 Ne savent pas où ils peuvent s'enregistrer (42%)
- 3 Longs délais d'attente (39%)

1 Les enfants (filles et garçons) ayant participé aux groupes de discussion étaient âgés de 11 à 17 ans
2 En fonction des groupes présents sur les sites au moment de la collecte de données
3 Les IC pouvaient choisir plusieurs options de réponses (question à choix multiples)

4 Les pourcentages ont été arrondis au nombre entier ce qui explique que le total ne soit pas exactement égal à 100, à 1% ou 2% près
5 AGR : activité génératrice de revenus